

Editorial

Groupe Atlasmédias Rêvons un peu !

Dans quelques semaines, le Groupe Atlasmédias bouclera sa troisième année d'existence.

Cela fera donc trois années qu'une équipe composée d'un petit «noyau dur» toujours présent, aidé par une dizaine de personnes qui, chacun selon sa détermination, auront offert qui quelques semaines qui quelques mois à une sorte de service communautaire consistant à donner une voix aux maghrébins, une voix s'exprimant haut et fort à la radio, dans les colonnes d'un journal et sur Internet. C'est un long chemin qui a ainsi été parcouru; un chemin qui à chaque nouveau pas franchi apportait un peu plus de crédibilité à cette voix. C'est un chemin difficile, semé d'obstacles; sur lequel il a fallu souvent lutter contre le découragement, contre l'envie de tout abandonner, la certitude qu'il serait plus confortable de renoncer à accomplir un effort dont beaucoup de monde reconnaît l'utilité mais auquel peu nombreux – en regard de l'importance de l'effectif de notre communauté – sont ceux qui auront apporté leur appui matériel.

Nos auditeurs et nos lecteurs le savent en effet, le groupe Atlasmédias est composé de bénévoles; il ne reçoit aucune subvention d'aucune sorte et pourtant, il fonctionne.

Pourquoi évoquons-nous ce sujet ici ?

Parce que au cours des deux dernières semaines ce sujet a été, à la demande des auditeurs, au centre des émissions de la Voix des Marocains à Montréal.

Le sujet de ces deux émissions était, pour être tout à fait exact, le financement des activités et actions communautaires; mais la vie du Groupe Atlasmédias s'est retrouvée sans le vouloir, au centre du débat.

Deux semaine durant, de la bouche de nos auditeurs nous avons entendu toute sorte de choses. Bon nombre d'auditeurs ont commencé à émettre des suggestions d'actions pouvant rendre disponibles les moyens nécessaires. Il a fallu expliquer alors que la réalisation de ces idées – dont certaines remarquables – ne pouvait être menée à bien par la même équipe qui a en charge la radio et le journal et que pour ce faire nous avions besoin de renforts. Et nous eûmes alors droit à des déclarations d'intentions nombreuses et enthousiastes.

Quinze jours plus tard - est-ce un effet la période des fêtes ? - ces enthousiasmes semblent être retombés...

Pourtant il nous avait bien semblé au cours de ces deux émissions que bons nombre de nos interlocuteurs avaient parfaitement compris que les plus grandes réalisations communautaires n'étaient jamais en fin de compte que le résultat d'un effort collectif conjugué par l'effet du nombre.

P.S. : Nous ne terminerons pas cet éditorial sans adresser nos plus vives félicitations à notre confrère Hamada Tounsi et au Journal Al Machrek-Al Maghreb qui viennent de célébrer un nouvel anniversaire dans un combat en tous points semblable au notre.

Podium

À l'école St-André Apôtre Noël, une fête du partage et de l'interculturalité

C'est Noël. La Fête se laïcise de plus en plus, mais elle n'en est pas moins et sera toujours d'inspiration religieuse.

Est-ce à dire quelle sera aussi toujours, comme le sont malheureusement devenues bien à l'encontre de la vocation des religions, une fête exclusive, réservée à un groupe et refusant tous les autres ?

On est souvent enclin à le penser, à dire que « c'est la fête des Chrétiens »...

Mais tout le monde, heureusement ne pense pas de la sorte. Nous nous en sommes rendu compte dans une école de Montréal, l'École Saint-André Apôtre de Ahuntsic, où le sapin de Noël dressé à l'entrée de l'établissement est décoré cette année de motifs ...marocains.

On ne s'en rendra pas compte tout de suite, mais le fait de parer l'arbre non des classiques boules de verre, guirlandes et morceaux de coton figurant des flocons de neige, changera sans doute au regard des 330 élèves (dont 15 % sont issus des communautés culturelles) toute la signification de la fête; elle devient ainsi non une célébration réservée à un groupe mais un moment de partage, conforme à l'essence même des religions, généreuses et inclusives.

L'initiative ne s'arrête d'ailleurs pas à la décoration du sapin, tout un travail de découverte du Maroc est mené depuis plusieurs semaines, par l'ensemble des écoliers, de la



première à la sixième année. Tout le cours Arts plastiques de l'école, administré par Mme Liliane Daoust qui reçoit l'appui de l'ensemble du corps enseignant et de toute l'équipe pédagogique, est consacré à cette

découverte, couvrant l'architecture, les costumes et les modes de vie marocains. Et, de surcroît, ce n'est pas là la première découverte menée à l'école Saint-André Apôtre. Avant le Maroc, il y en eut en effet l'Égypte, il y a un an l'établissement organisait pour ses élèves (et leurs parents) une découverte des Cuisines du monde et cette liste n'est pas exhaustive.

Les murs de l'école sont tapissés de dessins représentant l'Égypte et le Maroc, une exposition sera organisée au mois de mai prochain qui ouvrira l'accès de ces travaux – dont certains sont de véritables petits chefs d'œuvres – au public.

Mais ce qui est déjà ouvert et le restera, c'est l'esprit des élèves de l'école, ouvert à l'interculturalité et à l'altérité, ouvert au partage.

Et cela méritait un Podium

(Nos remerciements à Mme Sylvie Lampron, enseignante, qui nous a guidé avec un enthousiasme non dissimulé, notre visite de l'école St-André).

Soutien aux enfants Les 1er versements effectués le 15 décembre

Le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, M. Claude Béchar, a annoncé que le premier versement du nouveau programme Soutien aux enfants sera devancé au 15 décembre 2004 pour le bénéfice des familles du Québec. Le premier versement était initialement prévu le 1er janvier 2005.

Rappelons que le Soutien aux enfants est une mesure universelle qui s'adresse à toutes les familles qui ont des enfants de moins de 18 ans, et ce, peu importe leur revenu. Cette mesure remplace et bonifie l'allocation familiale actuelle, le crédit d'impôt non remboursable pour enfants à charge et la réduction d'impôt à l'égard des familles. Près de 830 000 familles québécoises obtiendront ce premier montant. Les autres versements seront effectués en avril, en juillet et en octobre 2005, tel que prévu. Les familles qui n'ont pas reçu d'avis, à cet effet, doivent communiquer rapidement avec la Régie des rentes du Québec pour s'inscrire. Il sera possible pour les familles qui en ont fait la demande auprès de la Régie, de recevoir le montant du Soutien aux enfants de façon mensuelle, à compter du deuxième paiement, soit celui effectué en avril prochain.

Pour plus de renseignements, communiquez avec la Régie des rentes au (514) 864-4445 ou consultez le site www.rrq.gouv.qc.ca

Création HALIMA **NEGGAFA**
Mariage Oriental
L'art du Henné
Costumes traditionnels
Ammaria
Tél.: (514) 951-2315
Rés.: (514) 255-5770



Administration : Nouvelles réglementations concernant l'inscription des naissances au Consulat

Dorénavant, les déclarations de naissance auprès du Consulat doivent se faire obligatoirement dans un délai de rigueur n'excédant pas douze (12) mois à partir de la date de naissance.

Passé ce délai, le Consulat sera dans l'obligation d'envoyer d'abord le dossier pour validation d'inscription au Maroc auprès du tribunal de 1ère instance de Rabat.

Dans ce cas, l'article 31 (Chapitre VII) prévoit des pénalités de 300 à 1200 dirhams. (Extraits de la Loi 37-99.)